

Quand les chrétiens de Rome conseillaient ceux de Corinthe

par Attila JAKAB,* Genève

Dans la dernière décennie du premier siècle après Jésus-Christ, la communauté chrétienne (ekklésia) de Corinthe doit faire face à une grave crise interne.¹ Une partie de ses membres remet en cause ses presbytres. Cette division rappelle qu'à ses débuts l'Eglise fonctionnait de manière collégiale et locale et pose les questions de la légitimité d'une organisation ecclésiale hiérarchique. Vingt siècles plus tard, la problématique Eglises locales - Eglise universelle est toujours d'actualité.²

A une époque antérieure, la Première épître de l'apôtre Paul aux Corinthiens témoigne déjà des divisions qui déchirent cette communauté chrétienne (1Co 1,10-17 ; 11,17-32).³ Cette fois-ci, en revanche, la situation semble être plus grave. «La communauté de Dieu en séjour à Rome», s'adressant «à la communauté de Dieu en séjour à Corinthe, à ceux qui ont été appelés et sanctifiés selon la volonté de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur», écrit avec stupéfaction «qu'on entend dire que la très ferme et antique communauté de Corinthe, à cause d'un ou deux personnages, est en révolte contre ses presbytres. Et le bruit en est venu non seulement jusqu'à nous [c.-à-d. à Rome], mais aussi à ceux qui ne partagent pas nos croyances, si bien que votre folie fait blasphémer le nom du Seigneur et qu'elle vous met vous-mêmes en danger» (47,6-7).

Cette lettre de circonstance - dont l'auteur s'efface derrière sa communauté - a été assez rapidement attribuée par la tradition à Clément, troisième responsable ecclésiastique (*episkopos*) de Rome (88-97?). Qui plus est, elle fut même lue dans les assemblées des fidèles⁴ et, dans certains

manuscrits anciens, elle a été associée aux écrits du Nouveau Testament. Son autorité à une époque déjà ancienne (II^e siècle ap. J.-C.) ne fait donc aucun doute. Pour nous, cette lettre est importante surtout pour le fait qu'elle nous renseigne sur la situation institutionnelle et doctrinale du christianisme, de même qu'elle éclaire la relation entre les différentes communautés chrétiennes à la fin du premier siècle.

Apologie de l'obéissance

L'Épître se définit comme une sorte de pétition adressée à la communauté de Corinthe pour réclamer l'apaisement d'un conflit. A cette fin, les chrétiens de Rome envoient des messagers qu'ils espèrent revoir bientôt pour apprendre que «la paix et la concorde souhaitées et désirées» règnent de nouveau à Corinthe (63,3 - 65,1).

L'idée force de la lettre est le respect du bon ordre et de la convenance. Cela nous

* Docteur en histoire du christianisme et assistant de recherche à la Faculté de théologie de l'Université de Genève.

suggère un christianisme bien inséré dans la société de l'époque, qui ne souhaite ni choquer ses contemporains ni leur proposer des innovations. Ainsi, en évoquant la sainteté d'antan des Corinthiens, pour mieux capter leur bienveillance à l'égard de l'intervention romaine, la lettre donne l'exemple de ces femmes qui «se tenaient dans la règle de la subordination» et à qui on enseignait «à gouverner leur maison dans la dignité et à observer en tout la discrétion» (1,3). L'oraison finale en faveur du pouvoir temporel de la grande prière (59,4 - 61,3), écrite dans un langage liturgique et poétique, reflète également cette volonté de se conformer en tout point à la situation ambiante : «Donne-nous la concorde et la paix ainsi qu'à tous les habitants de la terre [...] afin que nous obéissions à ton Nom tout-puissant et excellent, et à nos chefs et à nos gouvernants sur la terre» (60,4). Pour les chrétiens de Rome, l'obéissance au pouvoir temporel et à Dieu se situaient donc sur un même niveau. Il faut se rendre à l'évidence qu'il y a encore beaucoup de gens, dans les différentes religions, qui ne disent pas autre chose.

Fortement enracinée dans le judaïsme, qui constitue sa tradition avec «des normes glorieuses et vénérables» (7,2), la communauté de Rome - peuple nouveau sorti d'Israël - insiste fortement dans sa lettre sur le repentir, l'obéissance et l'humilité. Les exemples donnés proviennent essentiellement de l'Ancien Testament qui est considéré comme l'Écriture sainte contenant les instructions nécessaires pour une vie chrétienne. Les références à des écrits néo-testamentaires sont rarement explicites et ces textes ne se situent pas vraiment au même niveau que l'Ancien Testament. Le christianisme qui se dégage donc de cette lettre est surtout une manière de vivre, une sorte de bonne conduite (voir 13,2 ; 21,6-8). Cela se manifeste dans le respect de l'ordre voulu par Dieu ; ordre illustré par l'harmonie du cosmos, de même que par celle de la commu-

nauté. Dans cette perspective, la querelle institutionnelle autour de la fonction épiscopale qui sévit à Corinthe est perçue à Rome comme une abomination, car elle perturbe le bon ordre de la discipline communautaire qu'illustrent les références à la hiérarchie lévitique (grand prêtre - prêtres - lévites - laïcs) et à la succession apostolique (Christ - apôtres - évêques serviteurs / presbytres).

Autonomie locale

Cependant, la communauté chrétienne de la capitale impériale - dont l'organisation ecclésiastique au moment de la rédaction de la lettre est encore collégiale, d'où sans doute l'absence de la mention d'un auteur précis - ne peut se prévaloir d'aucun droit spécifique pour s'immiscer dans les affaires d'une autre communauté. D'où la volonté de persuader à tout prix les chrétiens de Corinthe de rétablir l'ordre et la concorde. Car, leur écrit-on, «vos scissions en ont détourné beaucoup, elles en ont jeté beaucoup dans le découragement, beaucoup dans le doute, et nous tous dans le chagrin» (46,9).

Pour la communauté de Rome, le rétablissement de la concorde à Corinthe signifie en clair rétablir dans leur fonction les presbytres qui ont été destitués sans que l'on sache très bien pourquoi, car aucune faute n'est mentionnée. D'après la lettre, il n'est pas juste de démettre de leurs fonctions ceux qui ont été établis par les apôtres «ou ensuite par d'autres hommes éminents, avec l'approbation de toute l'Église, qui ont rempli leur office envers le troupeau du Christ de manière irréprochable, avec humilité, avec calme, avec dignité, et qui ont longuement reçu le témoignage de tous». Car «ce ne serait pas pour nous faute légère de rejeter de l'épiscopat ceux qui ont présenté les dons de façon pieuse et irréprochable» (44,3-4).

L'Épître aux Corinthiens des chrétiens de Rome témoigne donc assez clairement

d'un conflit de pouvoir. La division qui déchire la communauté de Corinthe à la fin du premier siècle s'inscrit sans doute dans ce processus plus généralisé qui se manifeste dans l'ensemble du christianisme ancien et qui consiste dans la mise en place d'une organisation ecclésiastique hiérarchiquement structurée.

Pour résoudre le conflit, la lettre romaine conseille aux instigateurs de la révolte soit la soumission inconditionnelle (57,1-2) soit l'exil volontaire pour que «le troupeau du Christ» puisse vivre «en paix avec les presbytres installés». «En agissant ainsi», ils s'acquerront «grande gloire dans le Christ, et n'importe quel lieu» leur fera bon accueil (54,2-3). Il n'est donc nullement question de les exclure de la communauté, mais seulement de les écarter du chemin de l'évolution institutionnelle.

Si les chrétiens de Rome s'adressent aux chrétiens de Corinthe - «hommes de foi, éminents, qui ont approfondi les paroles des enseignements divins» (62,3) - et leur envoient des messagers, ce n'est nullement pour leur donner des leçons ou pour trancher la question de leur division. Ils le font surtout pour prendre part aux débats et faire savoir aux Corinthiens leur propre conception du christianisme. Mais la responsabilité de résoudre le conflit incombe à la communauté de Corinthe.

L'histoire nous révèle que les deux communautés, bien des décennies plus tard, étaient toujours en communion. Mais cette unité ne signifiait ni uniformité ni rapport de subordination. C'était une communion de foi qui permettait à chaque communauté ecclésiastique de fonctionner d'une manière assez autonome. Mais cet état de faits, bien adapté à une période donnée, n'a cessé de connaître des bouleversements et des transformations avec la progression du christianisme.

N'empêche que les évolutions sociales successives nous ramènent à nouveau dans une situation qui ne manque pas

d'analogie avec celle de notre Epître. D'où sans doute la pertinence des questions qu'elle suggère : comment les christianismes se perçoivent-ils aujourd'hui dans la société ? et leurs organisations institutionnelles sont-elles réellement adaptées pour pouvoir répondre aux défis que leur impose notre époque ?

A. J.

¹ Source : **Clément de Rome**, *Epître aux Corinthiens*. Introduction, texte, traduction, notes et index par Annie Jaubert, in «Sources chrétiennes» n° 167, Cerf, Paris 1971.

² Cf. **Pierre Emonet** : *L'évêque entre Rome et son peuple. L'enjeu d'un Synode*, in **choisir** n° 502, octobre 2001, pp. 9-13 (ndlr).

³ **A. Rakotoharintsifa**, *Conflits à Corinthe. Eglise et société selon 1 Corinthiens. Analyse socio-historique*, in «Le Monde de la Bible» n° 30, Labor et Fides, Genève 1998.

⁴ **Eusèbe**, *Hist. Eccl.* III,16 ; IV,23,11.

Jeudi 31 janvier 2002

à 20h15

CONFERENCE

RELIRE

TEILHARD DE CHARDIN
DANS UN CONTEXTE DE
MONDIALISATION

avec **Michel CAMDESSUS**

Ancien Directeur général du FMI
Président des Semaines Sociales de France
Gouverneur Général Honoraire
de la Banque de France

AUDITOIRE PIAGET - UNI DUFOUR

24, rue du Général Dufour - Genève

Entrée libre